Chers parents,

Comme vous le savez, notre établissement sous contrat avec l'état bénéficie des ressources apportées par les familles (contributions familiales) et par l'Etat notamment pour les salaires des enseignants.

Néanmoins certains projets ne peuvent être financés en totalité par ces ressources, c'est la raison pour laquelle nous sommes amenés à faire appel aux dons, en lien avec la Fondation Saint Matthieu qui peut vous délivrer le reçu fiscal permettant de déduire une partie de votre don de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés.

Nous vous proposons pour cette année de nous aider à financer les travaux de rénovation de l'école et nous vous invitons donc à vous rendre sur le site de la Fondation Saint Matthieu **avant le 19 juillet 2023** via le lien ci-après :

https://jaidemonecole.org/campaigns/1395-renovation-murs-et-sols-des-classes-maternelles

Nous vous en remercions par avance